

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombres de membres :

En exercice : 33

Présents ou représentés : 30

Qui ont pris part à la délibération : 30

Date de la convocation : 06/06/2014

Date d'affichage : 10/06/2014

de la Commune de COGOLIN

Séance du lundi 16 JUIN 2014

L'an deux mille quatorze et le seize juin à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Bastide Pisan, sous la présidence de Monsieur Marc-Étienne LANSADE,

PRESENTS : Éric MASSON – Audrey TROIN – Patrick GARNIER – Régine RINAUDO – Rémy FÉLIX – Laëtitia PICOT – Jérôme SUEUR – Maria De Fatima FIANDINO - Aimé GARNIER – Patricia BERENGUIER – Margaret LOVERA - Anthony GIRAUD – Christelle DUVERNET – Jonathan LAURITO – Patrick CLAUDEL - Johan TOUCAS – Valérie ROBIN – Michel DALLARI – Carole RUIZ – Ernest DAL SOGLIO – Jean-François FARNET – Patricia PENCHENAT -

POUVOIRS : Élisabeth CAILLAT à Eric MASSON / Marie-Ly GARCIA à Aimé GARNIER / Monique LEBLANC à Marc-Etienne LANSADE / Jean-Jacques GABERT à Régine RINAUDO / Jeanne LAURITO à Jonathan LAURITO / Andrée GRAZIANI à Patricia BERENGUIER / Malika OUAREZKI à Michel DALLARI /

ABSENTS : Pascal CORDÉ - Sébastien MACREZ - Frédéric LACOUR

SECRÉTAIRE de SÉANCE : Audrey TROIN

Formalités de publicités effectuées,
le 27 JUIN 2014
Transmis en Sous-Préfecture de
DRAGUIGNAN, le 27 JUIN 2014
Visa du :

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1550 du code général des impôts prévoit l'institution d'une commission communale des impôts directs dans chaque commune. Dans les communes de plus de 2 000 habitants, cette commission comprend neuf membres :

- le maire ou l'adjoint délégué, président,
- et huit commissaires.

Les huit commissaires et leurs suppléants en nombre égal, sont désignés par le directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables en nombre double remplissant les conditions fixées par le code général des impôts, dressée par le conseil municipal.

La liste de présentation établie par le Conseil Municipal doit donc comporter seize noms pour les commissaires titulaires et seize noms pour les commissaires suppléants.

N° 2014/060

**COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS :
LISTE DES COMMISSAIRES PROPOSES**

**COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS :
LISTE DES COMMISSAIRES PROPOSES**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'arrêter la liste des commissaires proposés comme suit :

Commissaires titulaires :	Commissaires suppléants :
Pierre AUDEMARD (forêt)	Jérôme PONS (forêt)
Jean-Pierre RINAUDO (extérieur)	Jérôme BOSCH (extérieur)
Gilles ROQUET	Ernest DAL SOGLIO
Francis CATTEAU	Karine RAYBAUD
Patricia PENCHENAT	Malika OUAREZKI
Bernard FABRE	Eric MOREAU
Jean-François FARNET	Michel DALLARI
Colette LOVERA	Nadine AGNES
Eliane AUGIER	Georges BOULAIS
Monique ROQUEMAURE	Edmond SALVESTRINI
Pierrette GENTILI	Valérie ROBIN
Sabrina CONDROYER	Pascal CORDE
Danielle BARTHOLOMEIS	Danielle PARIS
Liliane MASSEL	Michèle JAUME
Fernand OCCELLI	Juliette PERRIN
René SALVESTRINI	Michel BERTIN

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits à l'UNANIMITE.

Le Maire,



M. E. Lansade
Marc-Etienne LANSADE